



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 004 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 9 mars 2016

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le mercredi 9 mars 2016

• (1555)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Je vous demanderais le silence. Nous commençons un peu en retard. Nous avons dû procéder à un vote, et c'était une journée bien particulière à la Chambre des communes, et c'est bien triste.

Nous accueillons aujourd'hui notre première série de témoins, mais trois membres temporaires sont aussi présents avec nous aujourd'hui. Je salue M. Stretski, du NPD, à ma gauche, Mme Dhillon, au bout, à droite, qui siège au nom de M. Tan, et M. Arnold, qui remplace Mme Bergen, qui a dû se retirer. On me signale que nous pouvons poursuivre nos travaux sans elle et qu'elle reviendra sous peu. Je vous remercie donc, tous les trois, de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Nous accueillons trois témoins aujourd'hui. Frank Des Rosiers est sous-ministre adjoint, Secteur de l'innovation et de la technologie de l'énergie. Il est accompagné de Nicole McDonald, directrice générale par intérim de CamnetÉNERGIE, à Devon, et de Terence Hubbard, directeur général, Direction des ressources pétrolières, Secteur de l'énergie.

Vous êtes les premiers témoins de l'étude que nous entreprenons sur l'avenir des industries pétrolière, gazière, minière et nucléaire du Canada. Nous nous pencherons plus particulièrement sur l'innovation, les solutions durables et les débouchés économiques.

Tous les trois, vous avez gentiment accepté de venir nous voir aujourd'hui pour nous en apprendre un peu plus sur l'industrie pétrolière et gazière. Je vous en remercie.

Monsieur Des Rosiers, vous avez la parole.

M. Frank Des Rosiers (sous-ministre adjoint, secteur de l'innovation et de la technologie de l'énergie, ministère des Ressources naturelles): Merci bien, monsieur le président. Je suis content d'être ici et d'ouvrir l'étude qu'entreprend le Comité. Nous avons un bref document d'information, qui est projeté à l'écran. Je formulerai de brèves observations à partir de ce document. Je crois qu'on vous en a aussi distribué une copie.

Je compte couvrir trois aspects dans mon bref exposé: je ferai d'abord faire un bref survol de la situation de l'industrie pétrolière et gazière du Canada; je parlerai ensuite du rôle important de l'innovation dans cette industrie; puis je terminerai en mentionnant certaines actions prises par le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'innovation et l'industrie pétrolière et gazière.

Je commence le survol. Sur la troisième diapositive, entre autres, vous trouverez des chiffres et des tableaux, que je vais analyser succinctement.

Premièrement, le Canada possède des réserves abondantes de pétrole et de gaz naturel. Pour ce qui est des réserves mondiales de pétrole, le Canada se classe au troisième rang, après le Venezuela et l'Arabie saoudite. Les réserves de gaz naturel du Canada sont aussi

très abondantes, et l'exploitation de ces réserves prend de l'ampleur à mesure que les technologies progressent.

L'industrie pétrolière et gazière représente près de 8 % du PIB; l'exportation de pétrole et de gaz génère 137 milliards de dollars par année, entraîne beaucoup d'investissements et crée 200 000 emplois directs au Canada. Il s'agit d'une source de richesse assez considérable.

Il va sans dire que le cours des produits de base crée actuellement un contexte difficile. Nous le voyons fréquemment aux nouvelles, et c'est particulièrement vrai pour le pétrole, dont le cours a beaucoup chuté au cours de la dernière année.

En bas, à droite, vous voyez un tableau qui montre la tendance à moyen terme et à long terme. On constate, d'une part, une augmentation considérable de la demande d'énergie renouvelable au Canada et dans le monde entier. Selon les projections de l'Agence internationale de l'énergie et d'autres autorités mondiales, nous pouvons nous attendre à ce que le pétrole et le gaz demeurent une part importante du panier énergétique mondial.

[Français]

La diapositive suivante fait état de l'importance de l'innovation dans le secteur, et ce, tant en matière d'amélioration de la performance environnementale du Canada qu'en matière de réduction des coûts et d'augmentation de la productivité.

Chose intéressante à mentionner, plusieurs des plus grandes occasions en matière d'innovation ont un effet double. Il y a un effet tant en matière de réduction des gaz à effet de serre qu'en matière de réduction des intrants de production. C'est particulièrement le cas dans le secteur du pétrole et du gaz parce que beaucoup de ces possibilités portent sur la réduction de l'énergie pour extraire la ressource ou la transformer en produit dérivé.

La démonstration dans ce cas est particulièrement saillante. Il est aussi important de mentionner que les occasions existent non seulement au pays, mais aussi au chapitre des exportations de ces technologies à l'étranger.

Le marché des technologies propres dans le monde est en forte croissance. Selon les plus récents estimés, on parle d'environ 2,5 billions de dollars ou 2 500 milliards de dollars d'ici 2022. Cela représente des possibilités d'exportation considérables pour nos entreprises qui, dans plusieurs domaines, sont des leaders mondiaux.

Il faut peut-être également mentionner que beaucoup de ces activités, tant dans le secteur de la production que du développement de ces technologies, ont lieu dans des régions éloignées au Canada. Cela peut ainsi générer des occasions pour nos collectivités, notamment les collectivités autochtones.

[Traduction]

Nous savons déjà que les technologies et le savoir occupent une place de choix dans le secteur pétrolier et gazier du Canada, mais l'histoire récente nous montre que le savoir-faire de ses artisans mérite aussi d'être salué. C'est vrai autant dans le secteur des sables bitumineux qu'ailleurs dans le grand secteur du pétrole et du gaz.

Cette diapositive illustre les progrès accomplis au cours des 20 dernières années concernant les émissions de gaz à effet de serre, qui ont diminué de 30 % par baril. La quantité d'eau nécessaire à la production a elle aussi diminué considérablement.

Les parlementaires et les Canadiens ne savent peut-être pas que le Canada est un spécialiste du captage et de l'utilisation du carbone. En fait, le Canada est considéré comme un chef de file non seulement pour l'utilisation à grande échelle qu'on y fait de toutes ces technologies — 4 des 15 plus gros projets du monde sont ici —, mais aussi grâce à son expertise, qui lui permet de faire émerger de nouvelles technologies.

À la diapositive 6, j'ai tenté de vous donner une idée des secteurs où le potentiel technologique est le plus intéressant. En prenant le secteur des sables bitumineux comme exemple, j'ai pris comme point de départ le rapport que le Conseil des académies canadiennes a publié il y a moins d'un an, et où on fait la liste des six technologies les plus prometteuses. Je pourrais peut-être vous parler des deux qui ont le plus changé la donne, au chapitre du rendement autant qu'à celui des coûts.

La première est l'utilisation de solvants comme technique d'extraction de base. Les solvants pourraient en effet réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % et faire diminuer de 30 % les sommes nécessaires pour développer ces ressources. Le Conseil des académies canadiennes a aussi retenu la technologie de production de vapeur par contact direct, dont la mise au point se fait dans les installations de CanmetÉNERGIE, ici à Ottawa, en étroite collaboration avec Suncor, l'un des plus gros producteurs de pétrole de l'Ouest. On parle ici d'une réduction potentielle des gaz à effet de serre de 70 à 80 % et d'une baisse du coût de production de 2 à 8 \$ par baril, alors c'est loin d'être négligeable.

Outre le pétrole et le gaz, le méthane figure aussi parmi les secteurs les plus prometteurs. Ce gaz représente environ 10 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre du pays, pour la simple et bonne raison qu'au Canada, les émanations sont soit brûlées, soit répandues dans l'air. Or, les émissions de méthane contribuent 32 fois plus aux émissions de gaz à effet de serre que le CO₂. Tous les progrès que nous pourrions réaliser au sujet du méthane auront un effet direct sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

La bonne nouvelle, c'est que les technologies permettant de capter ces gaz et ces hydrocarbures ont beaucoup progressé et que nous trouvons de plus en plus de moyens d'éviter que ces émissions ne se retrouvent dans l'atmosphère. Il s'agit d'une priorité pour le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta, qui a déjà annoncé publiquement qu'il s'engageait à réduire ses émissions de 45 % d'ici 2025. Bon nombre de nos pays partenaires, comme les États-Unis, ont inscrit le méthane tout en haut de la liste des produits dont il faut réduire l'incidence, parce que les effets sont immédiats. Nous croyons nous aussi qu'il devrait s'agir d'une priorité.

Parmi les autres secteurs auxquels nous nous intéressons activement se trouve l'utilisation d'énergies renouvelables — bio-énergie, énergie solaire, énergie éolienne — dans le secteur de l'extraction. Il se passe beaucoup de choses dans ce domaine.

Je disais tout à l'heure que le Canada est un chef de file dans le captage et l'utilisation du carbone. Là aussi, nous tâchons

activement, en collaboration avec les universités canadiennes et nos entreprises partenaires, de développer cette technologie et d'en réduire les coûts. Disons que c'est notre principal défi à l'heure actuelle.

• (1600)

[Français]

Dans la diapositive suivante, on fait état de l'importance que ces travaux de recherche se fassent en partenariat avec l'industrie ainsi que le secteur universitaire. C'est une occasion de puiser à même le savoir-faire de l'ensemble de ces joueurs et de réduire les risques entourant le développement de telles technologies, qui sont complexes et qui demandent beaucoup d'expertise de toutes parts.

À nos yeux, une autre occasion est de solliciter des partenariats à l'étranger. Une entente a été signée tout récemment, soit le mois dernier, lors de la réunion des ministres de l'Énergie de l'Amérique du Nord. Les ministres américain, canadien et mexicain se sont rencontrés et ont convenu d'établir un partenariat plus étroit dans les années à venir pour justement mener à bien le développement de ce genre de technologies, tant dans le secteur de l'énergie fossile que dans celui de l'énergie verte et de l'énergie renouvelable au pays et en Amérique du Nord.

[Traduction]

Les diapositives suivantes vous donnent un petit aperçu. Je sais que c'est très court, mais je crois comprendre que le Comité entendra d'autres témoins au cours des prochaines semaines.

J'aimerais parler du leadership dont fait preuve cette industrie. Plus particulièrement, les membres de la COSIA, l'alliance de l'industrie des sables bitumineux du Canada, ont poussé l'audace jusqu'à mettre en commun des technologies créées séparément. Il est question de 800 technologies d'une valeur de plus de 1,3 milliard de dollars. Nous devons nous réjouir de ces efforts, et il faut que l'industrie les mette vigoureusement en oeuvre, surtout lorsqu'on considère les problèmes environnementaux auxquels nous devons faire face. Il est temps de faire ces efforts. Certaines annonces, qui seront mentionnées dans la présentation, ont été faites récemment.

La prochaine diapositive souligne quelques apports du gouvernement fédéral dans ce secteur, dans deux domaines.

Le premier domaine correspond à notre expertise scientifique. Nous avons d'ailleurs la chance d'avoir avec nous l'une de nos directrices générales, Nicole McDonald, qui est à la tête du laboratoire CanmetÉNERGIE, à Devon, en Alberta. Mme McDonald dirige beaucoup de travaux de recherche dans ce domaine. Beaucoup de travaux de recherche se font aussi dans les installations de CanmetÉNERGIE d'Ottawa. Nous avons aussi un troisième laboratoire à Varennes, dans la région de Montréal. Ces laboratoires s'intéressent au pétrole et au gaz, mais aussi à l'ensemble de la recherche-développement sur l'énergie qui se fait au Canada. Ils ont beaucoup d'expertise dans ce domaine.

Le deuxième domaine dont je veux parler consiste en certains programmes fédéraux, notamment à RNCan et à TDDC. Ces dernières années, ces programmes ont consacré beaucoup de ressources au développement technologique au Canada.

Si vous le permettez, monsieur le président, je terminerai mes observations en rappelant une annonce qui a été faite lors des réunions de la 21^e Conférence des parties, à Paris, à la fin de novembre. Le premier ministre Trudeau et 19 autres dirigeants du monde entier ont alors adhéré à la Mission Innovation. Tant d'annonces ont été faites pendant cette période qu'il était difficile de toutes les retenir, mais celle-ci était très importante.

Cette annonce concerne 20 pays, c'est-à-dire pas seulement le Canada, les États-Unis et le Mexique, mais aussi l'Allemagne, l'Italie, la France, la Chine, le Japon, la Corée du Sud — bref pratiquement tous les grands pays qui font de la recherche-développement dans le domaine de l'énergie. Ces pays se sont engagés à faire trois choses: premièrement, doubler leurs dépenses en recherche-développement sur l'énergie propre au cours des cinq prochaines années. Deuxièmement, inciter le secteur privé à injecter des capitaux patients. Bill Gates a d'ailleurs fait preuve de leadership en affectant de ses propres fonds et en incitant beaucoup de grands investisseurs des pays signataires, dont le Canada, à financer cette initiative. Troisièmement, accroître la collaboration internationale pour favoriser le développement de technologies transformatrices, qui sont très difficiles à mettre au point. Les pays signataires ont eu l'impression qu'il s'agissait d'un des vecteurs les plus puissants pour aider ces pays à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés à Paris.

Sur ce, je vous redonne la parole.

●(1605)

Le président: Je vous remercie beaucoup. C'était très utile et instructif.

Nous allons maintenant passer à quelques questions.

Je donne en premier la parole à M. Harvey.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): Je tiens d'abord à vous remercier de votre présence ici, malgré votre horaire bien rempli. À l'instar du président, je vous demanderais de bien vouloir nous excuser d'avoir commencé la séance en retard.

J'aimerais d'abord parler un peu de ce que vous avez écrit dans une des diapositives, c'est-à-dire que le secteur pétrolier et gazier est l'un des principaux piliers de l'économie canadienne et qu'il représente près de 8 % du PIB et des exportations de 137 milliards de dollars.

Je crois que vous savez que cette étude a pour but de trouver des façons de favoriser le développement de ce secteur en collaboration avec les intervenants, qui semblent connaître une période difficile.

Ma première question s'adresse à vous deux. Comment, selon vous, la participation du gouvernement dans le secteur des technologies propres pourrait-elle créer des débouchés et des emplois dans le secteur des ressources naturelles et le secteur technologique?

M. Frank Des Rosiers: Vous avez raison de souligner l'importance même de ce secteur, car on peut facilement se laisser distraire par les fluctuations à court terme. Le gouvernement a annoncé récemment d'importants investissements dans ce secteur, qui se feront par divers moyens, notamment des dépenses. Pour commencer, il a promis de consacrer 200 millions de dollars sur quatre ans à l'innovation dans le secteur des ressources naturelles, et plus particulièrement dans les secteurs énergétique, forestier, agricole, minier et des pêches et des océans.

Deuxièmement, il soutiendra les producteurs de technologies propres en leur accordant 100 millions de dollars par année sur quatre ans. Ce financement devrait contribuer grandement à favoriser l'innovation. Le gouvernement a aussi dit vouloir s'intéresser aux diverses mesures — règlements, mesures fiscales, Fonds pour

l'infrastructure verte, 60 milliards de dollars sur 10 ans et 20 autres milliards pour les infrastructures vertes — qui devraient aider sensiblement le secteur en créant une demande.

L'ensemble de ces moyens devrait stimuler considérablement ce secteur, mais il faut aussi admettre que les marchés mondiaux doivent quand même subir leurs propres fluctuations, sur lesquelles le Canada n'a absolument aucune emprise. Il faudra, selon moi, suivre les tendances à moyen et à long terme pour voir l'évolution du cours des produits de base. Le gouvernement est résolu à intervenir davantage, du moins sur les facteurs contrôlables.

●(1610)

M. T.J. Harvey: Selon vous, quels autres avantages un tel investissement pourrait-il avoir pour le secteur des ressources naturelles et, plus précisément, pour ce pilier qu'est le secteur pétrolier et gazier? C'est ce que nous voulons savoir au sujet de ce pilier. À quels types de retombées, directes ou indirectes, pouvons-nous nous attendre d'un tel investissement dans la technologie propre et l'infrastructure verte?

M. Frank Des Rosiers: J'étais à la conférence GLOBE, la semaine dernière, et ces entreprises semblaient très intéressées à faire équipe, à utiliser une partie de ces fonds et à tirer parti du financement du secteur privé et universitaire pour faire progresser la recherche.

Je crois que nous avons les moyens de répondre aux programmes qui seront annoncés au cours des prochaines années. J'ai confiance que la capacité de réaction est suffisante pour réaliser la technologie que nous recherchons.

Il faut savoir que pour bon nombre des technologies que j'ai décrites, en particulier les technologies transformatrices, il faudra plusieurs années avant qu'elles ne soient commercialisables à grande échelle. Même si cela dépend de leur niveau de complexité, il ne serait pas inhabituel de parler de cinq à sept avant qu'elles ne deviennent commercialisables, qu'elles soient testées à plus grande échelle puis, éventuellement, déployées. Il faudrait donc de sept à dix ans avant une application à grande échelle, mais il existe aussi des technologies dont le délai de mise en oeuvre est plus court. J'ai parlé du méthane, qui en est un exemple. Les technologies existent et pourraient être déployées immédiatement, à l'avantage du secteur pétrolier et gazier.

M. T.J. Harvey: À la page 8, on peut lire « Dans le contexte actuel des prix, maintenir l'investissement en R-D pose un défi pour les entreprises. » Pensez-vous qu'il n'a peut-être jamais été plus important pour le gouvernement d'investir dans la nouvelle technologie afin de promouvoir le développement de la R-D dans ce secteur?

M. Frank Des Rosiers: Oui. Le gouvernement a clairement fait connaître ses intentions. En ce qui concerne l'industrie, il est plutôt délicat de libérer des fonds à cette fin en ce moment. Mais c'est le moment ou jamais, assurément. J'ai écouté des chefs de file du secteur, et je crois que, tant en privé qu'en public, ils admettent que c'est probablement le moment de redoubler d'efforts dans le domaine de l'innovation, même s'il leur est difficile de libérer les ressources nécessaires pour y parvenir.

M. T.J. Harvey: D'accord. J'ai une dernière question.

À la page 10, on peut lire que le Canada sera l'un des 20 pays qui vont doubler leurs dépenses en R-D sur l'énergie propre au cours des cinq prochaines années, travailler étroitement avec le secteur privé pour encourager l'investissement par l'entremise de la Breakthrough Energy Coalition, et accroître la collaboration nationale et internationale sur la R-D en matière d'énergie. Comment croyez-vous que le fait d'accroître la collaboration nationale et internationale contribuera à faire avancer la R-D dans le secteur?

M. Frank Des Rosiers: Comme je l'ai déjà dit, bon nombre de ces technologies sont complexes. Nous devons donc pouvoir compter sur une partie de l'expertise et de l'argent pour mener à bien certaines de ces démonstrations. Pour vous donner un exemple, une démonstration à grande échelle dans le secteur pétrolier et gazier peut très facilement et rapidement coûter entre 50 et 125 millions de dollars. Dans la mesure du possible, procéder à de telles démonstrations à grande échelle conjointement avec le Mexique et les États-Unis nous permettrait de réduire les risques et de nous pencher sur davantage de technologies afin de les commercialiser.

Je dois dire que, peut-être grâce aux discussions qui ont eu lieu ces derniers mois depuis Paris, il existe un sentiment d'urgence et une compréhension que nous devons tous accélérer ces efforts. C'est vrai en Amérique du Nord, mais aussi en Asie et en Europe. La volonté de collaborer est plus forte que jamais. Depuis les discussions de décembre dernier, on a constaté beaucoup d'intérêt de la part de nos pays partenaires, qui veulent collaborer avec le Canada et nos entreprises afin d'approfondir les recherches. J'ai confiance qu'au fil des mois et des années, nous pourrions organiser davantage de ces étalonnages de recherches transfrontaliers et avancer plus rapidement dans le domaine de l'innovation grâce à certaines de ces technologies.

• (1615)

Le président: Merci beaucoup. Le temps de parole de M. Harvey est écoulé.

Monsieur Barlow, la parole est maintenant à vous.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous remercier tous d'avoir pris le temps de venir ici aujourd'hui. Nous avons commencé en retard, mais je crois que c'était pour une merveilleuse raison et que, en tant que parlementaires, nous nous souviendrons longtemps du moment que nous avons passé à la Chambre aujourd'hui.

Je suis heureux de voir une compatriote de l'Alberta ici aujourd'hui. Mme McDonald, merci beaucoup d'avoir apporté avec vous ce temps pour le moins inhabituel.

J'ai été heureux de voir dans votre rapport quelque chose que le gouvernement, et l'industrie aussi j'en ai peur, fait très mal. Par exemple, le premier ministre se rend à Washington cette semaine, et il sera notamment le conférencier invité d'un groupe qui qualifie notre industrie pétrolière et notre secteur énergétique de sale affaire. Les informations dont vous disposez confirment que ces secteurs

comptent parmi les secteurs énergétiques les plus propres au monde. Je vois ici une réduction de 30 % des GES depuis 1990.

Nicole, je suis certain que vous voudrez également aborder ce sujet si vous en avez l'occasion, ou si mes collègues ont la chance d'aller voir les sables bitumineux dans le nord de l'Alberta.

Il n'y a plus de bassins de décantation ni de tours de torche. Nous faisons toutefois un bien piètre travail pour ce qui est de transmettre cette réalité de notre secteur énergétique.

Combien de temps votre ministère consacre-t-il à rendre public ce genre de chiffres? Je sais que vous ne pouvez pas parler de ce que le premier ministre va faire à Washington cette semaine, mais je crois qu'il serait vraiment rafraîchissant de faire part du bilan du Canada en matière d'innovation et de gouvernance environnementale. Faites-vous quelque chose pour faire connaître ces chiffres?

M. Frank Des Rosiers: C'est un très bon point. Cela a peut-être à voir avec la nature de notre tissu culturel. Nous, Canadiens, avons parfois tendance à faire preuve d'humilité, ce qui n'est pas toujours très heureux quand il s'agit de promouvoir certains de nos succès technologiques dans ce domaine. Il semble y avoir un certain décalage entre l'état de l'industrie et des technologies et la perception qu'on en a, pas seulement parmi la population canadienne, mais aussi parmi certains de nos clients externes.

Je dois dire qu'il faudrait poursuivre les efforts passés et probablement les améliorer afin de mettre en valeur certaines initiatives. Je pense notamment au travail accompli dans ce domaine par certaines de nos petites et moyennes entreprises, dont plusieurs bénéficient de notre aide et ont découvert certaines de ces merveilleuses technologies. Je pense entre autres aux technologies liées à l'eau, et aussi au brûlage à la torche. Nous sommes véritablement un chef de file mondial dans ce dernier domaine. Nous avons organisé quelques séances à Washington, en étroite collaboration avec notre mission là-bas, afin d'inviter certaines entreprises à partager leurs pratiques. Nous avons aussi organisé plusieurs séances à la conférence GLOBE, à Vancouver, la semaine dernière, afin que des entreprises canadiennes créent des liens avec des sociétés sud-coréennes et chinoises. Il y a eu des séances de commerce interentreprises, mais aussi des séances plus ouvertes destinées à partager les résultats des travaux. On y retrouve aussi une grande exposition. De tels événements sont merveilleux, car plus de 50 pays étaient présents. Il y avait plus de 2 000 délégués, et environ 10 000 personnes ont visité les stands d'exposition.

De tels événements seraient parfaits pour ce genre d'activité. Monsieur le président, je conviens avec le membre du Comité qu'il s'agit d'un domaine où nous pourrions faire mieux. Nous pourrions définitivement collaborer avec nos collègues d'Affaires mondiales Canada et les experts en technologie canadienne qui se trouvent dans nos missions dans le but de transmettre ce message.

M. John Barlow: Merci. Je voudrais simplement ajouter, à titre de commentaire, que l'attitude actuelle du gouvernement va à l'encontre de ce que vous dites. Vous dites qu'il faut tout retarder, qu'il faut obtenir l'approbation sociale et mener davantage de consultations, tandis que ces chiffres démontrent que notre bilan est extrêmement positif. J'invite le gouvernement à changer de ton et de discours, car l'incertitude au sein de l'industrie n'arrange en rien les choses.

Selon vos données, l'industrie pétrolière et gazière représente près de 8 % du PIB et 200 000 emplois directs, et non indirects. Avez-vous cherché à déterminer quelles seraient les retombées pour le PIB et les emplois si nous remplacions les 630 000 barils par jour que nous importons de l'étranger par du pétrole canadien grâce à un projet semblable à Énergie Est? Quelles seraient les retombées pour le PIB et les emplois?

• (1620)

M. Terence Hubbard (directeur général, Direction des ressources pétrolières, Secteur de l'énergie, ministère des Ressources naturelles): Merci de la question.

Je ne crois pas que nous disposions de chiffres exacts au sujet des retombées pour le PIB ou les emplois dans le secteur pétrolier si nous remplacions les importations par du pétrole canadien.

Je noterai toutefois que le Canada est un joueur important et de plus en plus présent sur le marché de l'exportation du pétrole brut. Comme les statistiques du dossier d'information l'indiquent, le secteur pétrolier et gazier représente une part importante de l'économie canadienne et est source de beaucoup d'emplois partout au pays.

Nous continuerons d'appuyer les emplois de ce secteur tandis que nous explorons des moyens d'aider cette industrie à prospérer dans l'avenir.

M. John Barlow: Je crois qu'il serait bon d'explorer cette avenue, si vous en avez l'occasion. Une étude ou des travaux quelconques démontrant les retombées potentielles seraient utiles.

J'ai été vraiment enthousiasmé en voyant les chiffres indiquant les résultats en matière de recherche et développement. Je crois qu'ils sont fantastiques. J'aimerais toutefois connaître ces partenariats. Existe-t-il un partenariat avec le secteur privé en matière de R-D? Est-ce que des fonds publics sont investis en collaboration avec le secteur privé afin de plancher sur ces idées novatrices, pas seulement en Alberta, mais partout au pays?

M. Frank Des Rosiers: Absolument. Je dirais que chacun de nos projets dans ce domaine est réalisé en collaboration avec l'industrie. Il y a deux raisons à cela. Il faut d'abord disposer de l'effet de levier et faire en sorte d'obtenir le résultat escompté, bien sûr, mais aussi, et surtout, être certain de la pertinence du projet. Il n'y a par exemple aucune raison que le laboratoire que Nicole dirige mène des recherches dans un domaine obscur qui n'aboutira à rien. Une des mesures clés du succès consiste à s'assurer qu'il y aura des débouchés à la fin du processus.

Nous estimons que le fait de conclure très tôt des partenariats avec l'industrie et des universités qui disposent de ressources importantes dans le domaine est une façon de garantir le succès. De la même façon, lorsque nous finançons nos propres programmes, à TDDC et ailleurs, les retombées vont directement à ces entreprises.

Une des variables clés de la sélection est l'effet de levier et la collaboration, car nous voulons être certains que les gens collaborent, qu'ils ne soient pas toute une bande à travailler sur le même bidule en concurrence les uns avec les autres. Comme le Canada ne dispose pas d'un bassin inépuisable de chercheurs de renom, nous devons travailler ensemble, dans la mesure du possible.

Le président: Merci.

Monsieur Stetski, vous avez maintenant la parole.

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Merci encore une fois d'être ici parmi nous. Il s'agit d'un sujet très important pour les Canadiens.

En ce qui concerne le pétrole brut, quelles mesures le ministère a-t-il prises pour encourager la transformation à valeur ajoutée et la création d'emplois au Canada?

M. Frank Des Rosiers: Un de nos quatre principaux domaines de recherche dans le secteur pétrolier est la valorisation. Le gouvernement de l'Alberta a déclaré qu'il s'agissait d'une de ses principales priorités, mais la valorisation a aussi d'autres avantages. Vous avez notamment parlé de création d'emplois et de possibilités d'investissements, mais cela permettrait aussi de libérer notre réseau de pipelines, car ce pétrole valorisé est visqueux et donc plus facile à acheminer par pipeline. Il y a donc un avantage certain à cet égard.

C'est aussi une occasion pour nous d'en obtenir plus pour ce produit sur le marché de l'exportation et d'accroître le nombre de raffineries qui peuvent traiter notre brut. Cela a fait l'objet d'une recherche active, en étroite collaboration avec, je dirais, Alberta Innovates, qui est l'organe de recherche du gouvernement de l'Alberta. Cet organisme a été un excellent partenaire dans le cadre d'une partie de ce travail.

M. Terence Hubbard: J'aimerais ajouter que le Canada est un grand exportateur de pétrole brut et un exportateur net de produits pétroliers. Nous produisons actuellement davantage de produits pétroliers que nous n'en consommons, en particulier sur la côte Est, dans les provinces de l'Atlantique.

Évidemment, nous allons aider au développement d'une industrie canadienne solide et concurrentielle tout en contribuant au programme d'innovation et en restant à l'affût des occasions. Il est beaucoup question d'améliorer le rendement environnemental, mais l'innovation est un facteur clé de réduction des coûts dans le but de développer ce secteur ici, au Canada.

M. Wayne Stetski: Est-ce que le ministère a le mandat de tenter de garder les emplois au Canada, de garder le pétrole au Canada et de le traiter ici au lieu de l'expédier à l'étranger?

• (1625)

M. Terence Hubbard: Notre mandat au sein du ministère des Ressources naturelles consiste à nous pencher sur le développement durable de nos ressources. Nous devons examiner des moyens de mettre ces ressources en valeur et d'appuyer une industrie concurrentielle au Canada, mais de le faire d'une façon durable sur le plan environnemental. Nous avons ce double mandat.

M. Wayne Stetski: En ce qui concerne les sources d'énergie renouvelables et vertes, l'innovation et les nouvelles technologies vertes continueront bien entendu d'être très importantes pour le développement de toutes nos ressources naturelles. En toute sincérité, nous devrions essayer de faire cela dans le respect de l'environnement. Quel rôle les sources d'énergie vertes et renouvelables jouent-elles dans l'atteinte de cet objectif de durabilité environnementale au sein de l'industrie?

M. Frank Des Rosiers: Nous avons investi beaucoup d'efforts en matière de R-D dans le domaine de l'énergie renouvelable au sens large, qu'il s'agisse de réseau électrique intelligent ou de l'intégration des énergies renouvelables au réseau, ce qui représente un défi pour les services publics partout au pays. Il y a aussi le développement de la biomasse. Une très grande quantité de biomasse est produite par les industries agricole et forestière, et nous devrions en faire bon usage. Voilà des moteurs importants du point de vue de la R-D dans le domaine de l'énergie au sens large.

Pour ce qui est de l'industrie pétrolière et gazière, comme je l'ai dit précédemment, une des possibilités les plus prometteuses consiste à se pencher sur l'utilisation des sources renouvelables d'énergie pour alimenter les industries extractives. D'importants efforts ont été consacrés à l'utilisation de l'énergie éolienne surtout, mais aussi solaire et géothermique, qui pourraient constituer des solutions attrayantes. Nos propres laboratoires travaillent activement sur l'utilisation de la biomasse et des bioproduits avec FPInnovations et directement avec l'industrie. Tout cela est encore à l'état embryonnaire, pour être franc, mais pourrait offrir des possibilités intéressantes aux deux industries et générer de la valeur pour les producteurs forestiers tout en rendant les activités pétrolières et gazières plus vertes.

Il faudra encore quelques années avant qu'on puisse utiliser des bioproduits, mais nous croyons que les efforts en vaudront la peine.

M. Wayne Stetski: Vous vous consacrez donc à un avenir énergétique plus renouvelable?

M. Frank Des Rosiers: En effet.

M. Wayne Stetski: D'accord.

Les projets concernant les sables bitumineux et le pétrole lourd présentent d'important inconvénients sur le marché mondial: coûts de production sensiblement plus élevés, empreinte écologique plus importante, et difficulté d'accès à des marchés plus vastes, pour ne nommer que ceux-là.

Quels genres d'innovations projetées nous permettraient de contrebalancer ces inconvénients? S'il n'y en a pas, existe-t-il des limites quant aux innovations technologiques qui pourraient contribuer à réduire cet écart et à rendre les sables bitumineux et le pétrole lourd plus concurrentiels par rapport à d'autres sources pétrolières mondiales?

M. Frank Des Rosiers: Monsieur le président, le membre du Comité a raison de souligner certains des défis ou des lacunes auxquels nous sommes confrontés.

Avant de répondre à la question, je crois qu'il vaut la peine de souligner que le Canada possède un avantage concurrentiel relativement à sa production de pétrole. Notre économie est stable, nous avons amplement de réserves, et nous offrons un approvisionnement régulier. Nous disposons de nombreux avantages qu'il ne faudrait pas perdre de vue. Il suffit de regarder d'autres producteurs mondiaux. Qu'il s'agisse de l'Irak ou du Venezuela, certains pays producteurs ne sont pas très stables. Il est important de garder cela à l'esprit.

Quant à ce que vous avez dit au sujet des progrès, la réduction des coûts arrive en tête de la liste de priorités de l'industrie, tout comme la performance environnementale d'ailleurs. Je crois que les chefs de file de l'industrie conviennent, maintenant plus que jamais, qu'il faut agir sur les deux fronts. Les provinces y sont également très favorables. Nous comprenons qu'il faut relever la barre beaucoup plus haut sur le plan de la performance environnementale et des coûts afin d'assurer la survie de l'industrie, pas seulement dans l'immédiat, mais aussi à long terme.

Les technologies que j'ai décrites, les technologies transformatrices du secteur extractif, sont à mon avis les plus attrayantes. En ce moment, l'industrie s'attarde davantage à améliorer de façon minime ou progressive ses coûts de production, ce qui est certainement valable au chapitre de la gestion de projet, de l'utilisation de l'énergie et des processus de production.

Pour répondre à votre question, on fait davantage d'efforts, depuis un an ou deux, pour étudier des technologies transformatrices qui

permettraient de modifier par étapes la performance environnementale et les coûts. La bonne nouvelle, c'est que nous avons dans notre trousse une demi-douzaine de technologies qui pourraient nous permettre de réduire sensiblement les coûts de production et les émissions. Il ne faudrait pas perdre de vue l'eau dans l'équation. Elle constitue aussi une priorité pour l'industrie.

Cette vision existe mais, je le répète, il nous faudra plusieurs années pour commercialiser ces technologies. Le gouvernement est déterminé à faire sa part, et l'industrie semble elle aussi très intéressée à poursuivre des efforts en ce sens.

● (1630)

Le président: Merci.

J'ai été assez généreux côté temps jusqu'à présent. Je devrai commencer à être plus strict.

Monsieur Serré, la parole est à vous.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Et vous allez être plus strict.

Le président: Je sais que le moment est mal choisi.

[Français]

M. Marc Serré: Merci, monsieur le président.

Je voudrais évidemment remercier les témoins qui ont comparu devant nous aujourd'hui.

La présentation que vous avez faite est excellente. Vous avez de l'information pertinente. Cela nous donne une bonne base pour bâtir pour la suite. Comme vous l'avez mentionné, et nous le savons, le prix actuel du pétrole a vraiment descendu au cours des dernières années et cela représente un défi pour l'industrie et pour nous en tant que gouvernement. Je voudrais aussi apporter la précision suivante.

[Traduction]

J'aimerais faire un commentaire au sujet des remarques faites plus tôt au sujet de notre premier ministre. Je suis très fier des efforts que lui et le gouvernement ont fait. Nous formons le gouvernement depuis cinq mois maintenant, soit environ 150 jours, et nous avons été très présents à la COP 21.

Comme vous l'avez indiqué plus tôt, notre premier ministre rend visite au président américain cette semaine pour dialoguer, faire croître notre économie et présenter les initiatives dont nous avons parlé de façon positive. C'est la première fois que cela se produit en 12 ans. Tous nos secteurs des ressources naturelles ont connu leur lot de succès.

Il y a également eu la première conférence des premiers ministres en sept ans. Vous avez aussi parlé de la rencontre Canada-États-Unis-Mexique sur l'énergie. La collaboration est bonne. Il faudrait faire fond sur cette collaboration, comme vous l'avez indiqué plus tôt au sujet du secteur de l'innovation.

En regardant les rapports dont vous avez parlé, je vous remercie d'avoir résumé les choses. Vous avez parlé plus tôt d'un fonds sur les technologies vertes d'environ 100 millions de dollars, d'un autre fonds pour tous les secteurs des ressources naturelles, et de mesures fiscales. Pouvez-vous résumer ces trois éléments et ce qui a été fait ces quatre ou cinq dernières années pour le Comité? Pouvez-vous nous fournir ce genre de renseignements?

M. Frank Des Rosiers: Certainement. Le gouvernement a été très clair à ce sujet. Il n'a pas encore annoncé la façon exacte dont les fonds seront alloués, mais il a clairement l'intention de donner ce coup de pouce très significatif sur le plan financier. Le fait qu'il s'agit d'un financement sur plusieurs années devrait également offrir une certaine certitude aux acteurs et, comme vous l'avez indiqué, à nos partenaires des provinces.

Je dirais qu'à la lumière de la rencontre des premiers ministres à Vancouver, la semaine dernière, ce dossier fera partie de notre dialogue avec les provinces. Nous nous sommes engagés à mener de vastes consultations auprès du public, de l'industrie, des parties prenantes et des provinces au cours des six prochains mois afin que cet argent soit utilisé judicieusement.

Le gouvernement avait le choix entre agir vite et régler cela le plus rapidement possible, ou bien faire les choses, si je puis me permettre, et donc prendre un peu plus de temps pour consulter et s'assurer d'un consensus. Sur le plan stratégique, il existe une certaine harmonie entre le fédéral et les provinces qui n'existait plus depuis plusieurs années au sujet du changement climatique et de la politique connexe en matière d'énergie et d'innovation. Notre pays a l'occasion de faire en sorte d'utiliser ses ressources judicieusement. En un mot, il n'y a pas encore eu d'annonce, mais il y a beaucoup de mobilisation et de consultation.

J'aimerais souligner que le ministre Carr a déjà dirigé plusieurs tables rondes au pays, et il n'a pas l'intention d'en rester là. Il entend consulter non seulement ses partenaires provinciaux mais aussi les chefs de file de l'industrie, les dirigeants autochtones et les partenaires municipaux afin d'obtenir idées et opinions.

M. Marc Serré: Merci.

Je suis d'accord avec ce qui a été dit plus tôt au sujet de notre engagement. Vous avez parlé de CanmetÉNERGIE comme d'un véhicule pour une grande quantité de R-D. Quelle somme avons-nous investie en R-D?

Je vais vous donner un exemple. L'Australie dépense 2,7 milliards de dollars en R-D dans l'industrie minière. Au Canada, nous dépensons 800 millions de dollars, et maintenant environ 500 millions de dollars dans le secteur minier. Pourriez-vous résumer ce que nous avons fait et ce à quoi nous nous sommes engagés relativement à l'industrie pétrolière et gazière? Voilà une question.

Ensemble, vous avez probablement tous les trois des dizaines d'années d'expérience sur le terrain. Quand on songe à toutes ces conférences qui ont lieu au Canada et ailleurs dans le monde et où on lie l'économie et l'environnement, il faudrait les mettre en commun. Selon votre expérience en R-D, êtes-vous en mesure d'étudier des recommandations non partisans sur la façon et le moment d'investir en R-D au sujet des éléments dont on vient de parler? Pourriez-vous faire des recommandations spécifiques?

• (1635)

M. Frank Des Rosiers: Les sommes consacrées proviennent de différents programmes et organismes, mais nous avons pensé que ce sont les chiffres présentés à la diapo n° 9 qui résument le mieux la situation: 365 millions de dollars ces 10 dernières années est assez important, en tenant compte du fait qu'une grande partie de cette somme est assumée par l'industrie. Dans ce secteur, il serait assez difficile d'obtenir un ratio de 2 pour 1, voire de 3 pour 1, pour ces investissements. Lorsqu'on parvient à une étape de déploiement plus avancée, le ratio pourrait passer à 4 pour 1, voire 5 pour 1 dans le cas de démonstrations à grande échelle.

Quant aux priorités en matière de recherche énergétique, chacune de nos activités de recherche comporte effectivement un processus assez bien établi selon lequel nous demandons la participation de l'industrie, de partenaires provinciaux et universitaires ainsi que de nos experts fédéraux afin de déterminer quelles devraient être les priorités en matière de recherche. Je pourrais peut-être demander à Nicole de décrire cela plus en détail. J'imagine que la nouveauté, c'est que nous avons maintenant étendu la discussion à certains de nos partenaires internationaux. Au cours des derniers 18 mois, environ, nous avons eu d'importants échanges avec le département américain de l'Énergie. Nous avons une installation de recherche très importante. Pour vous donner une idée des sommes en jeu, nous dépensons environ 6,4 milliards de dollars par année en R-D sur l'énergie. Les États-Unis partagent bon nombre de nos défis et constituent un partenaire de choix pour le Canada, qui est perçu comme un chef de file dans ce domaine. Nous sommes vraiment emballés à l'idée de mener encore plus de projets de recherche ensemble.

Le président: Parfait, vous êtes tout juste dans les temps.

Je suis désolé, madame McDonald, mais vous pourrez peut-être revenir plus tard aujourd'hui.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions, par segments de cinq minutes. Madame Stubbs, vous avez la parole.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui, et veuillez encore une fois nous excuser pour le retard.

Je sais que mes collègues seront vraiment étonnés d'apprendre que je vais essayer de me concentrer sur l'importance du secteur pétrolier et gazier pour l'économie canadienne dans son ensemble. Je voudrais d'ailleurs vous remercier d'avoir souligné ce fait dans votre exposé. Je vous remercie également d'avoir mis en valeur le rôle de leader du Canada sur la scène internationale en ce qui a trait au développement de l'innovation et de technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à accroître le rendement, à réduire les coûts et à faire de notre pays un phare du développement innovateur et technologique des ressources énergétiques.

Je tiens aussi à vous remercier d'avoir noté le rôle essentiel que jouent les sables bitumineux dans le portrait énergétique global du Canada et qui nous permettra de répondre à la demande énergétique mondiale croissante au fur et à mesure que nous augmenterons le développement responsable de cette ressource et d'autres ressources pétrolières.

J'ai pensé que nous pourrions peut-être entrer dans les détails au sujet des importations et des exportations. Je vais vous poser quelques questions à la volée, et nous évaluerons ensuite de combien de temps nous disposons pour y répondre. Peut-être que notre président pourra m'aiguiller à ce sujet.

Pouvez-vous nous donner une idée de la différence entre les exportations de pétrole brut, de pétrole brut synthétique, de bitume, de gaz naturel, d'électricité et de produit pétroliers raffinés? Pouvez-vous nous donner une idée des revenus d'exportation et des pays destinataires?

Pouvez-vous également nous donner plus de détails au sujet des pays qui exportent des produits énergétiques vers le Canada? Je m'intéresse particulièrement aux données concernant le pétrole et le gaz importés destinés aux raffineries de l'Est du Canada. Je conviens avec vous que le Canada possède des compétences et une technologie de classe mondiale lui permettant de continuer à fournir de l'énergie au reste du monde. Je me demande si vous avez une estimation ou une prédiction au sujet de la demande énergétique mondiale et de la valeur potentielle de nos exportations, si nous parvenons à percer d'autres marchés que les États-Unis.

• (1640)

M. Frank Des Rosiers: À moins que mon collègue ne nous épate avec une foule de chiffres, monsieur le président, je crois que nous pouvons nous engager à fournir des données au Comité à une date ultérieure. Nous disposons effectivement des statistiques par pays sur les exportations et les importations mentionnées par la députée. Nous pourrions créer un tableau récapitulatif à ce sujet et au sujet de la demande énergétique mondiale.

M. Terence Hubbard: Je serais certainement heureux de vous fournir certains de ces renseignements, mais...

Le président: J'allais dire que c'est peut-être une bonne idée, car à moins que vous puissiez résumer vos commentaires en moins de deux minutes, nous n'aurons pas d'autre choix.

M. Terence Hubbard: Je pourrais quand même vous donner les grandes lignes en réponse à certaines de vos questions.

Le Canada a exporté plus de trois millions de barils de pétrole brut par jour l'an dernier. Quatre-vingt-dix-sept pour cent de cette quantité a été exportée vers les États-Unis. Pour ce qui est du gaz naturel, nous en produisons environ 13,7 milliards de pieds cubes par jour. Un peu plus de 8 milliards de pieds cubes par jour sont expédiés vers les États-Unis.

Nous importons un peu plus de 700 000 barils de pétrole brut par jour pour les raffineries de l'Est du pays. Un peu plus de 60 % de ces exportations proviennent des États-Unis. Le reste provient du Royaume-Uni, de la Norvège, de l'Arabie saoudite, de l'Irak et de divers autres pays. Cela dépend des marchés mondiaux, des conditions du marché, des prix et des différences de qualité des divers bruts, selon ce que les raffineries décident d'acheter.

Pour ce qui est des prédictions concernant la demande énergétique mondiale, nous avons présenté quelques chiffres dans notre exposé, mais de façon générale, bon nombre de nos collègues à l'Agence internationale de l'énergie s'entendent pour dire que la demande énergétique mondiale continuera de croître. Cela offre donc de réelles possibilités au Canada, car nous pourrions continuer de développer nos ressources pétrolières et gazières afin de répondre à cette demande mondiale.

Le président: Merci. Comme il reste environ 10 secondes, nous allons poursuivre.

Monsieur McLeod, c'est votre tour. Vous disposez de cinq minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre exposé et des renseignements que vous nous avez présentés.

Je viens des Territoires du Nord-Ouest qui, vous le savez sans doute, sont encore assez vierges. On y retrouve des mines de diamants et des activités d'exploration pétrolière et gazière depuis de

nombreuses années. On y a connu plusieurs cycles d'expansion et de ralentissement.

Bien entendu, les gens du Nord ont toujours été préoccupés par le fait qu'il faut s'assurer que les projets respectent bien les normes environnementales. Par la même occasion, il est également très important de créer des emplois. Nous sommes très chanceux d'avoir des mines de diamants, qui créent de nombreuses possibilités. La moitié de la population des Territoires du Nord-Ouest est d'origine autochtone; c'est donc également très important pour les Autochtones.

Je crois que la clé, pour l'avenir de bien des projets, consiste à disposer d'un processus réglementaire fiable. Je crois que nous avons, dans les Territoires du Nord-Ouest, un modèle que d'autres administrations peuvent examiner, un modèle qui fait tout cela et qui tient compte de tous les aspects que nous voulons couvrir.

Même si nous sommes ouverts à la mise en valeur de nos ressources, il n'en demeure pas moins qu'il faut tenir compte de certains facteurs. Nous avons de nombreuses ressources — diamants, métaux précieux, émeraudes, pétrole et gaz — qui n'ont pas encore été exploitées à leur plein potentiel, que nous ne connaissons d'ailleurs pas, car une grande partie de l'exploration est liée aux infrastructures de transport, qui ne sont pas développées dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il y a la possibilité de prolonger la route de la vallée du Mackenzie, ce qui ouvrirait une foule de possibilités pour le secteur pétrolier et gazier et contribuerait à réduire les coûts liés à la construction de pipelines et favoriserait le tourisme. Il en résulterait de nombreuses possibilités sur le plan économique. Il serait possible de construire une route jusqu'à la région des Tliches, ce qui permettrait de relier cette communauté. Les sociétés aurifères qui explorent cette région pourraient rentabiliser leurs projets.

Nous étudions aussi la possibilité d'une route vers les mines de diamants existantes, ce qui leur permettrait d'exploiter d'autres filons moins riches ou moins rentables dans la région. Cette route pourrait aussi relier le Nunavut, où toutes les ressources devront ni plus ni moins rester emprisonnées à moins qu'on y construise une route. On a parlé de construire une route jusqu'à Grace Lake, ce qui faciliterait l'accès à cette région du pays et permettrait de créer des possibilités et des emplois. C'est vraiment important pour nous.

Selon vous, quel rôle le gouvernement devrait-il jouer au chapitre des investissements dans les infrastructures de transport des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut? Cela devrait-il être prioritaire?

• (1645)

M. Frank Des Rosiers: Le transport ne fait pas vraiment partie de mon domaine de compétences.

Peut-être que d'autres pourraient convoquer des témoins à ce sujet. Un fonds important a été mis de côté pour les infrastructures. Je ne voudrais pas laisser croire au Comité qu'il permettra de répondre à ces demandes en particulier. Ce n'est pas mon domaine.

Toutefois, en ce qui concerne la R-D dans le domaine de l'énergie et tous ces projets miniers que vous avez décrits, je crois qu'il serait bon d'accroître le recours à l'énergie renouvelable pour alimenter certaines de ces mines, des valorisations dans la plupart des cas, et d'utiliser l'énergie éolienne comme source de production clé. Un autre aspect qui, selon nous, est très prometteur, est l'intrant énergétique lié à la production de ces mines. Après la main-d'oeuvre, il s'agit du coût des intrants le plus élevé pour ces mines. L'industrie s'est montrée très intéressée à examiner de nouvelles façons de réduire les demandes énergétiques, surtout au chapitre de la ventilation, qui entraîne la perte de grandes quantités de chaleur, et de l'utilisation de véhicules à moteur dans le cadre des activités souterraines.

Je ne suis peut-être pas la meilleure personne pour vous répondre au sujet du transport routier.

Le président: Sur cette note, nous avons atteint la limite des cinq minutes, ce qui est parfait.

Merci, monsieur MacLeod.

Monsieur Arnold, si je ne m'abuse, vous êtes le suivant.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remplace aujourd'hui Candice Bergen, la porte-parole de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles.

Nous savons que, grâce aux redevances et aux impôts, le secteur de l'énergie et ses travailleurs contribuent grandement aux services publics et au niveau de vie général des collectivités canadiennes.

Pouvez-vous nous dire quelle est l'importance du secteur pétrolier et gazier pour d'autres secteurs au pays, que l'économie aille bien ou qu'elle aille mal, ou comment d'autres secteurs sont touchés par l'effet d'entraînement?

M. Frank Des Rosiers: C'est un très bon point.

En jargon économique, c'est ce qu'on appelle un effet indirect. Les gens tendent parfois à négliger l'importance de ces effets. Que ce soit dans le domaine manufacturier, de l'ingénierie, des services juridiques, des services financiers, de toutes sortes d'industries locales, du camionnage ou des services d'emploi, ces effets sont très importants. On le constate lorsque les choses vont bien, comme cela a été le cas ces dernières années, pas seulement en Alberta mais aussi en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons bénéficié de l'augmentation significative des activités pétrolières et gazières, mais nous en avons aussi subi les contrecoups lorsque les prix ont soudainement chuté.

Les répercussions ont été ressenties plus directement sur le plan du volume, mais aussi des marges. Bon nombre de fournisseurs ont été obligés de réduire les coûts globaux des activités pétrolières et gazières.

M. Mel Arnold: Pouvez-vous établir un lien entre la baisse récente des prix du pétrole et les exportations possibles de gaz naturel liquéfié à partir de la Colombie-Britannique? L'industrie travaillerait-elle à l'infrastructure nécessaire pour transporter une partie de ces ressources en vue de la possibilité d'acheminer le GNL jusqu'aux marchés?

• (1650)

M. Terence Hubbard: Je dirais qu'il existe là une excellente occasion pour les intérêts à long terme de notre industrie pétrolière et gazière. Le secteur du GNL nous offre une occasion incroyable de tirer profit de nos ressources de gaz naturel. Comme la production nationale de gaz naturel est en croissance aux États-Unis, nous

devons trouver de nouveaux marchés afin de maintenir notre propre production. Le développement d'une industrie du GNL aidera le Canada à tirer parti du marché international du gaz naturel, qui est en expansion.

M. Mel Arnold: Est-ce qu'il y a eu, ou envisagez-vous un transfert d'une partie des ressources allouées au secteur pétrolier? Est-ce qu'une partie des ressources gouvernementales serviront, espérons-le, à aider la filière du GNL?

M. Terence Hubbard: Vous voulez dire les dépenses en R-D, ou les ressources en général?

M. Mel Arnold: Je veux parler des dépenses en immobilisations et des incitatifs. L'an dernier, le gouvernement conservateur a notamment instauré des mesures de report des dépenses en immobilisations qui ont aidé les projets d'immobilisations là-bas.

M. Terence Hubbard: Des mesures ont été prises ces dernières années, et les efforts se poursuivent, afin de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et d'autres provinces afin d'appuyer le développement d'une industrie du GNL au Canada. Le Canada possède un régime fiscal concurrentiel par rapport à d'autres pays, et nous disposons de ressources considérables. Le Canada n'a que des avantages à retirer en misant sur le GNL, mais il faut admettre que le marché international est compétitif et que bien d'autres pays cherchent à tirer parti du même produit que nous.

Nous devons continuer de collaborer avec nos partenaires afin de créer les conditions propices au développement d'une telle industrie.

M. Mel Arnold: Merci.

Je ne sais pas s'il me reste du temps.

Le président: Il vous reste un peu plus de 40 secondes.

M. Mel Arnold: Je vais laisser mon temps de parole à d'autres membres, s'ils ont...

Mme Shannon Stubbs: Compte tenu du fait que les promoteurs et les investisseurs dans les domaines de l'innovation et de la production d'énergie veulent de la certitude et de la rapidité de la part du gouvernement, êtes-vous en mesure de nous fournir un échéancier relativement à l'achèvement et à la clarté des changements possibles à la réglementation, et à toute mesure additionnelle qui pourrait accélérer la commercialisation et la technologie?

Le président: Il vous reste tout au plus 10 secondes.

M. Frank Des Rosiers: Comme les consultations dont il a été question plus tôt sont fondées sur un échéancier de six mois, on peut espérer qu'il y aura un consensus d'ici la fin de l'été ou le début de l'automne. Il est toutefois difficile de dire maintenant à quel moment aura lieu l'annonce.

Le président: Merci.

Monsieur Lemieux, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Denis Lemieux (Chicoutimi—Le Fjord, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie également les trois témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Je voudrais poursuivre sur la question du gaz naturel liquéfié.

En Colombie-Britannique, on parle de construire trois usines de GNL d'ici 2020. Quels sont les principaux défis que le gouvernement devra relever pour suivre la tendance de la Colombie-Britannique en ce qui a trait à l'exportation du GNL?

[Traduction]

M. Terence Hubbard: Je crois qu'il y a jusqu'à 20 propositions venant du secteur privé visant à développer des installations de GNL en Colombie-Britannique. Assurément, ce ne sont pas tous ces projets qui iront de l'avant à la lumière des fluctuations de la demande mondiale. Le Canada bénéficie d'avantages énormes au niveau de la mise en valeur de ces ressources et de la distance qui les sépare des principaux marchés de la région Asie-Pacifique. Il faut donc miser sur le développement de cette industrie.

Toutefois, afin de concrétiser ces possibilités et en tirer parti, nous devons disposer d'un cadre de développement sûr et durable sur le plan environnemental dans lequel les Canadiens peuvent avoir confiance. Le gouvernement prend des mesures pour annoncer comment il prendra dorénavant ses décisions concernant ces projets. Les investisseurs sauront ainsi avec certitude en quoi ce processus consistera, et les Canadiens auront l'assurance que le gouvernement tiendra compte des facteurs liés à ces développements, y compris les répercussions possibles sur des éléments tels que le changement climatique.

Il y a donc diverses activités en cours, qu'il s'agisse de collaborer avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin de promouvoir et faire progresser les décisions réglementaires concernant ces projets, ou des activités dont Frank a parlé plus tôt en collaboration avec l'industrie et d'autres partenaires dans le domaine de l'innovation afin de promouvoir le développement de ces ressources de la façon la plus écologique et concurrentielle possible.

• (1655)

[Français]

M. Denis Lemieux: Le gouvernement fédéral étudie-t-il aussi les possibilités de construction d'installations et de projets de GNL dans l'Est du Canada?

[Traduction]

M. Terence Hubbard: Oui. Il existe différentes propositions dans l'Est du Canada, soit en Nouvelle-Écosse, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Là aussi, les conditions pourraient permettre à ces projets d'aller de l'avant. Les marchés internationaux sont très intéressés par le Canada, qui peut être un fournisseur énergétique sûr et fiable à long terme. Nous avons reçu diverses propositions, et nous travaillons en étroite collaboration avec les administrations concernées afin de bien cerner les possibilités et la façon de collaborer à leur développement.

[Français]

M. Denis Lemieux: Je suis très attiré par l'énergie renouvelable. Dans ma région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, il est beaucoup question de construire des usines de production de biocarbone métallurgique à partir de résidus forestiers.

Est-ce que CanmetÉNERGIE a réalisé à ce jour des études sur la production industrielle à grande échelle de biocarbone métallurgique pouvant être utilisé dans l'industrie de la sidérurgie canadienne?

M. Frank Des Rosiers: Oui. En fait, l'équipe de CanmetÉNERGIE à Ottawa réalise ce type d'études. Il s'agit à la fois d'études socioéconomiques permettant de voir comment une telle industrie pourrait prendre forme, mais aussi d'études permettant de tester les technologies pour voir si elles livrent les indicateurs de performance

qui ont été mis en avant par les développeurs de ces technologies et pour les tester dans nos laboratoires ou avec nos partenaires industriels.

M. Denis Lemieux: À ce jour, n'avez-vous pas vu de projet d'envergure industrielle dans le monde?

M. Frank Des Rosiers: Pas que je sache, mais nous sommes plutôt à l'étape de tester les technologies et d'essayer de les peaufiner.

M. Denis Lemieux: D'accord, je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes, si vous voulez partager votre temps de parole.

M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.): J'aimerais utiliser ces 30 secondes.

Comme vous venez de le dire et comme les diapositives l'ont indiqué, la tendance est à l'énergie renouvelable. Je suis persuadé qu'en ce moment, le pourcentage d'énergie renouvelable servant à la production énergétique doit être très faible. Mais qu'en sera-t-il selon vous dans 5 ans, dans 10 ans ou autre? Quel serait selon vous ce pourcentage?

M. Frank Des Rosiers: Le gouvernement fédéral n'est pas responsable de l'approvisionnement énergétique en soi. Notre tâche consiste à encourager le développement de ces technologies et à faciliter leur mise en service. Comme vous pouvez vous en douter, un exploitant habitué à une source d'énergie stable, qu'elle provienne d'une centrale au charbon, nucléaire ou hydroélectrique, aura certaines réticences à recourir à une énergie dite variable, à l'énergie d'Internet, à l'énergie solaire ou éolienne. C'est vrai partout en Amérique du Nord. Mais nous n'avons pas de cible pour la production d'énergie renouvelable, car nous estimons que cela dépasse notre mandat.

Le président: Merci.

Je crois que le temps est maintenant écoulé.

Monsieur Stetski, la parole est à vous. Vous avez trois minutes.

M. Wayne Stetski: J'ai deux courtes questions. Comment assurez-vous la protection et le respect des droits autochtones en ce qui concerne le développement pétrolier et gazier? Quant à ma deuxième question, vous devrez peut-être sortir votre boule de cristal. Je viens du sud-est de la Colombie-Britannique, mais bon nombre des électeurs de ma circonscription travaillent plus au nord, dans le secteur pétrolier et gazier. Êtes-vous en mesure d'estimer quel prix le baril de pétrole devra atteindre pour que le nombre d'emplois recommence à grimper dans le secteur pétrolier?

M. Terence Hubbard: Le gouvernement s'est engagé à travailler en plus étroite collaboration avec les peuples autochtones du Canada au développement des ressources naturelles du pays. Selon la Constitution, nous avons l'obligation juridique de consulter lorsque nous prenons des décisions concernant ces occasions de développement. Compte tenu que la plupart des ressources pétrolières et gazières du pays sont situées près de communautés autochtones, nous avons l'occasion de travailler en plus étroite collaboration au développement de ces ressources, tant au niveau de la façon dont elles seront extraites que des possibilités d'emploi et d'affaires.

Ressources naturelles Canada a en Colombie-Britannique un bureau appelé Bureau de gestion des grands projets — Ouest, qui travaille en très étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi que des communautés autochtones afin de cibler des occasions, d'améliorer la collaboration et de mieux travailler ensemble afin d'améliorer la participation à ces projets de développement à l'avenir. C'est une première étape, mais nous allons poursuivre dans cette veine. Les occasions sont fantastiques dans ce domaine.

En ce qui concerne votre deuxième question, les variations du prix du pétrole ont frappé tout autant les sociétés pétrolières étrangères que les sociétés pétrolières canadiennes. Malgré des prix bas, nous croyons qu'il existe toujours d'excellentes occasions de mettre nos ressources en valeur. En fait, nous estimons toujours que la production de pétrole devrait augmenter d'environ 800 000 barils par jour d'ici 2020. Compte tenu du type de ressources dont nous disposons, les sables bitumineux notamment, l'industrie adopte

généralement une perspective à long terme relativement aux possibilités d'investissements.

Compte tenu de nos incroyables ressources et du fait que la demande mondiale devrait continuer de croître, nous prévoyons qu'à long terme il y aura d'autres occasions de mettre en valeur nos ressources. Il n'y aura vraisemblablement pas beaucoup de nouveaux investissements avec un baril à 40 \$ si l'on tient compte des coûts de développement, mais l'innovation continue devrait permettre de réduire les coûts, et le cours du pétrole devrait remonter à moyen terme. Nous prévoyons donc qu'il y aura des occasions et des investissements dans ce secteur dans le futur.

● (1700)

Le président: Je crois que c'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui.

M. Frank Des Rosiers: Merci.

Le président: Merci beaucoup à vous trois d'être venus ici aujourd'hui pour nous informer et répondre à nos questions. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Vous êtes notre premier groupe de témoins, et je peux affirmer sans me tromper que vous êtes les meilleurs que nous ayons reçus jusqu'à présent. Je crois que cela sera d'ailleurs le cas pendant un certain temps.

Nous allons maintenant siéger à huis clos pour traiter d'autres sujets.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>